

4/ STATIONNEMENT DU TRIPORTEUR

- Couper l'assistance électrique en appuyant sur le bouton OFF du cadran (l'écran s'éteint)
- Mettre le frein à main (appuyer sur la petite manette sous la poignée du frein pour l'enclencher)
- Verrouillage des antivols : mettre les 2 antivols roue arrière + chaine (tourner la clé, baisser la manette de l'antivol roue arrière, lâcher la clé et l'enlever)

5/ LE CHARGEUR

- Fourni, il se compose de 4 parties :
- Le câble d'alimentation
- Le transformateur
- La prise batterie
- La batterie
- Connecter les 4 parties entres elles, brancher la prise sur le secteur pour recharger la batterie (tous les boutons verts signifient la charge complète de la batterie soit 5h pour une recharge complète si la batterie est à 0)
- Pour enlever ou placer la batterie sur la plage arrière du triporteur utiliser la clé non AXA
- Insérer la clé à l'arrière droite du vélo (1/2 tour de clé)
- Tirer la batterie pour la mettre à charger / idem pour la remettre.

FAQ

Le triporteur combine les avantages du vélo avec la présence d'une caisse à même de transporter de petits passagers. Il est idéal pour les petits trajets de la vie quotidienne puisqu'il peut accueillir jusqu'à 4 enfants jusqu'à 10 ans dans le coffre avant (pour un poids total maximum de 100 kg et une taille maximum de 155 cm). Cela vaut bien un monospace, en plus écolo!

1. Quels sont les atouts du tripoteur en matière de sécurité ?

Le triporteur a plusieurs atouts :

- Par rapport à un vélo, un triporteur ne risque pas de tomber lorsque vous installez les enfants.
- Quand vous vous arrêtez, vous ne risquez pas de chuter.

2. Y a-t-il beaucoup de différences dans la conduite par rapport au vélo ?

Il faut apprendre à faire du triporteur comme on a appris à faire du vélo. Quelques minutes de pratique au Garage Mairie pour prendre en main votre nouveau véhicule familial vous seront proposées.

3. Un triporteur est-il lourd à conduire ?

Pas de panique, ils sont électriques. Un chargeur vous sera également proposé en fonction de la durée de votre location.

4. Est-il encore possible d'emprunter les pistes cyclables ?

Un triporteur est un vélò porteur et, à ce titre, il peut emprunter les pistes cyclables.

5. Où puis-je stationner mon triporteur ?

Le stationnement est gratuit sur tous les emplacements de véhicules matérialisés sur la chaussée. Des emplacements vous serons réservés aux abords des marchés.

6. Un dysfonctionnement en promenade?

Vous êtes en goguette et vous éprouvez une difficulté avec votre triporteur. La Police Municipale et l'astreinte technique de la Ville sauront vous dépanner. Contactez le 01 46 92 93 50.





PUTEAUX POINT INFOS
- 120, RUE DE LA RÉPUBLIQUE -

- TEL: 01 47 96 88 10 -
- PPI@MAIRIE-PUTEAUX.FR -

Partez en balade en triporteur!

Afin de privilégier les nouvelles mobilités urbaines plus respectueuses de l'environnement, la ville de Puteaux met à disposition des familles putéoliennes 2 triporteurs à assistance électrique. Confortables, ils sont équipés d'une cape de pluie, d'un auvent et de coussins.

Ces grands vélos écologiques, fonctionnels et ludiques, offrent aux habitants une alternative à la voiture pour embarquer toute la famille le temps d'une balade à travers la Ville.

Proposées en location à la demi-journée, à la journée ou pour les week-ends, ces nouvelles voitures familiales à pédales vous emmèneront partout où vous le souhaitez! De quoi attirer de plus en plus d'adeptes tellement leurs atouts sont nombreux tant pour la santé que pour la planète.

Les triporteurs seront systématiquement désinfectés et contrôlés entre chaque location.

Comment réserver son triporteur?

La réservation préalable est obligatoire.

Rendez-vous au Puteaux Point Infos – 120 rue de la République, aux horaires d'ouverture habituels :

- Lundi, mercredi et jeudi (9h-18h)
- Mardi (13h30-18h)
- Vendredi (9h-17h30)
- Samedi (9h-12h)
- Dimanche (fermé)

Une question avant votre venue? 01 47 96 88 10

Les tarifs

- 40€ Week-end (du samedi 10h au dimanche 17h30)
- 15€ Demi-journée en semaine ou week-end (de 10h à 13h ou de 14h30 à 17h30)
- 25€ Journée uniquement le week-end (de 10h à 17h30)
- 75€ Du lundi 10h au vendredi 17h30
- 15€ 1 journée en semaine de 10h à 17h30

Tout dépassement des horaires fera l'objet d'une facturation supplémentaire

Pour louer un triporteur, vous aurez besoin de :

- Une pièce d'identité (la personne qui loue devra impérativement être celle qui prend en charge le triporteur. Le prêt ou la sous-location sont strictement interdits)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Unjustificatif de domicile de moins de 3 mois ou la carte Puteaux Pass
- Un chèque de caution de 500€
- Accepter les termes et conditions du contrat de location

Comment retirer son triporteur?

Après avoir effectué votre réservation, rendez-vous au Garage Mairie (côté commissariat de police nationale) 2 rue Chantecoq – 92800 - 01 46 92 94 63



Principales reale s de conduite

Durant le temps de la location, le locataire est personnellement responsable en cas de vol ou de dégradations.

Il est formellement interdit de sortir de Puteaux.

Le conducteur devra porter un casque (non fourni) ainsi qu'un gilet mis à disposition. Les enfants devront obligatoirement porter un casque (non fourni).

Comment utiliser son triporteur?

1/ PRISE EN MAIN

- Enlever les antivols (utiliser la clé nommée AXA)
- Chaine (tourner la clé pour sortir l'embout de la chaine)
- Antivol roue arrière (tourner la clé pour déverrouiller)
- Une fois tous les antivols déverrouillés, la clé reste bloquée sur le vélo (elle se débloque du vélo uniquement lors du verrouillage des antivols pour le stationnement)

2/ MISE EN ROUTE

- Allumer le moteur électrique (bouton ON sur l'écran)
- Appuyer une 2° fois sur le bouton ON pour allumer les feux avant/arrière
- Déverrouiller le frein à main en appuyant sur la poignée gauche

Et pédaler... à vous la belle vie dans Puteaux !

Le saviez-vous?

Dans les virages, il suffit de garder le corps dans le prolongement de la partie arrière (qui se penche comme sur un vélo) pour assurer la stabilité du triporteur.

Ce qu'il ne faut pas faire : garder les deux mains sur le guidon dans les virages pour ne pas déporter le centre de gravité vers l'extérieur du virage. C'est seulement dans ce cas que vous risquez de verser.

3/ UTILISATION ET RÉGLAGES DE L'ASSISTANCE ÉLÉCTRIQUE

 Appuyer sur + ou - de l'écran en fonction de l'assistance souhaitée (vitesses) et de la topographie du terrain.